Décision 22-DCC-58 du 25 avril 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Géosel Manosque par la société Ardian France

Posted on: 25 avril 2022 | Secteurs :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Ardian France
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Géosel Manosque

Lire

Le texte intégral

136.33 Ko